

[Formation] Enjeux éthiques de l'intelligence artificielle

OBJECTIFS

- Examiner les trois principaux problèmes éthiques et juridiques qui entourent les algorithmes : les biais algorithmiques, l'explicabilité et la responsabilité
- Identifier les enjeux sociétaux tels que l'impact de l'intelligence artificielle sur l'emploi et la démocratie
- Examiner les questions et les solutions techniques, de gouvernance et de régulation qui encadreront l'IA dans différents cas d'usage (santé, transport, finance, justice, défense, administration publique)
- Distinguer les risques et les mesures de protection pour participer à l'élaboration d'une étude d'impact IA éthique d'un système de gestion des risques requis par le futur règlement européen AI Act

PROGRAMME

Introduction

- En quoi l'IA est-elle différente d'autres transformations technologiques ?
- Qu'entend-on par « éthique », et quelle est la différence entre l'éthique et le droit (RGPD, droits fondamentaux, devoir de loyauté, etc.) ?
- Rappel des principaux types d'IA : symbolique, apprentissage machine (machine learning), approches hybrides, leurs forces et faiblesses en matière éthique
- Principaux accords et recommandations internationaux sur l'IA éthique :
 - Ligne directrice du groupe d'experts (HLEG) de la Commission Européenne
 - Recommandation OCDE
 - Principes Asilomar

Intelligence artificielle et avenir du travail

- IA et « petites mains » qui étiquettent et nettoient les données
- Trappe Malthusienne, innovation, et effet de l'IA sur l'emploi



DATES ET LIEUX

Nous contacter pour les sessions à venir

PUBLIC / PREREQUIS

Cette formation s'adresse autant aux ingénieurs et data scientists qu'aux équipes juridiques et de conformité, qui seront impliqués dans les projets IA susceptibles d'avoir un impact sur les personnes ou sur la société.

Une [formation de base sur le RGPD](#) est souhaitable pour tirer pleinement profit de la formation.

COORDINATEURS

Winston MAXWELL

Directeur d'études en droit et numérique à Telecom Paris. Il coordonne un groupe multidisciplinaire d'enseignants chercheurs travaillant sur l'éthique de l'IA. Il est ancien avocat associé, notamment chez Hogan Lovells et siège notamment au comité d'IA éthique du groupe Orange. Il participe aux travaux de l'AFNOR, de CEN/CENELEC et de l'OCDE en matière d'IA de confiance.

MODALITES PEDAGOGIQUES

Les enseignants privilégient une approche interactive (dialogue socratique) et les études de cas, avec un niveau de participation élevé des

Grands sujets pour l'IA éthique

- Biais algorithmiques
- Explicabilité des algorithmes
- Responsabilité
- Cas particulier des modèles de fondation (par ex. ChatGPT)

Cas d'usage

- Voiture autonome
- IA en tant qu'outil de recrutement
- Reconnaissance faciale dans les aéroports
- Détection de fraude ou de criminalité

Comment concevoir une approche éthique « by design » ?

- Solutions technologiques pour intégrer l'équité dans l'algorithme
- Solutions de gouvernance
 - Étude d'impact
 - Analyse de risques
 - Prise de responsabilité interne (accountability)
 - Supervision d'autorités de régulation

Synthèse et conclusion

stagiaires. Les enseignements seront en français, mais l'anglais sera très présent.

Appelez le 01 75 31 95 90
International : +33 (0)1 75 31 95 90

contact.exed@telecom-paris.fr / executive-education.telecom-paris.fr